



**POUR  
VOTRE  
CONFIANCE**

## LA CFDT ENTRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SANEF

Les salariés du groupe Sanef étaient appelés à voter pour leurs représentants au Conseil d'Administration Sanef. Le scrutin était ouvert du 12 au 17 Novembre 2020 par le biais d'un vote électronique. A la clôture du vote, le résultat est tombé : **MERCI A VOUS TOUS !**

Listes	Nombre d'électeurs	Nombre de bulletins	Bulletins valables	Bulletins blancs	Pourcentage obtenu	Nombre de voix
	2334	876	805	71		
<b>CFDT</b>					<b>61,99%</b>	<b>499</b>
<b>CFE-CGC</b>					<b>38,01%</b>	<b>306</b>

Christophe MIDA passe du statut de candidat CFDT à celui d' élu.

C'est lui qui siègera au conseil d'administration pour représenter tous les salariés du groupe SANEF. A ce titre, il doit démissionner de ses mandats actuels.



Sylvie COIMBRA est quant à elle remplaçante.

Elle n'assistera pas aux réunions plénières du conseil d'administration.

Cependant, elle assistera aux réunions préparatoires. Elle s'est engagée à jouer pleinement son rôle de binôme et de relais auprès des salariés.

### Les salariés ont décidé de faire une fois de plus confiance à la CFDT !

Les élections ne sont pas une science exacte ! Un vote n'est jamais gagné d'avance ! Il faut savoir rester humble ! Ceci étant, ce résultat vient confirmer le choix des salariés du groupe Sanef qui avaient déjà placé la CFDT en tête des organisations syndicales dans toutes les entreprises : **SANEF-SAPN-SEBPNL-SANEF AQUITAINE-BIP&GO.**

La CFDT a conscience que cette élection oblige l' élu à avoir des droits mais surtout des devoirs envers les salariés. C'est pourquoi les représentants CFDT, présents dans toutes les sociétés du groupe ainsi que Sylvie, apporteront leur soutien à Christophe.

La CFDT du groupe Sanef représente un réseau constitué de nombreux salariés de toutes catégories socio-professionnelles qui permettra à Christophe d'avoir une vision globale du groupe et non pas une vue uniquement « Sanefo-Sanefienne » comme c'est souvent le cas.

Bien qu'il ait été présenté sur une liste CFDT, Christophe exercera évidemment sa mission de façon neutre, sans parti pris, sans favoritisme et sans jamais se revendiquer comme appartenant à la CFDT. Cette mission contraint les élus au respect de neutralité, Christophe et Sylvie s'y conformeront.

Abonnez-vous au site CFDT Groupe Sanef



<https://cfdt-groupe-sanef.fr>